

7-5127
1983

Communauté française de Belgique
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION
Direction générale de l'Organisation des Études

Enseignement secondaire de transition

**Deuxième degré
Troisième degré**

Options:
ÉDUCATION PHYSIQUE
ÉDUCATION PHYSIQUE ET CORPORELLE

PROGRAMME
de l'option complémentaire
ÉDUCATION MUSICALE

INTRODUCTION

Ce programme concerne l'option complémentaire «EDUCATION MUSICALE» qui fait partie de l'option groupée «EDUCATION PHYSIQUE» et que l'on trouve souvent associée à l'option simple «EDUCATION PHYSIQUE ET CORPORELLE».

Le programme de l'option «Education physique et corporelle» (7/5016) présente de objectifs dont certains sont en rapport étroit avec l'éducation musicale ou ne peuvent être pleinement atteints que par la connaissance et la pratique d'activités musicales:

...

«Préparer aux études supérieures orientées vers l'éducation physique et la rééducation

...

Préparer à l'encadrement des jeunes dans le domaine des activités socioculturelles (colonies de vacances, plaines de jeux, mouvements de jeunesse, maisons de la culture, etc.)»

Par ailleurs, il est utile de souligner l'apport de la pratique musicale dans la maîtrise de la psychomotricité fine et dans la recherche de coordination efficace entre les différents arts, pour la formation des futurs professeurs d'expression corporelle.

La compréhension des structures rythmiques et mélodiques permettra aussi aux futurs professeurs et animateurs, de réaliser judicieusement les activités basées sur un support sonore (gymnastique rythmique, dans folklorique).

OBJECTIFS GENERAUX

Pour l'établissement du présent programme, il a été tenu compte des éléments ci-après:

- 1) L'éducation musicale intégrée dans l'éducation corporelle se doit d'être active et pratique;
- 2) Les élèves seront appelés, une fois leurs études terminées, à animer des centres de loisirs ou des institutions similaires. Il est donc indispensable:
 - qu'ils disposent d'un répertoire vocal ad hoc,
 - qu'ils possèdent une pratique, même élémentaire, d'un instrument,
 - qu'ils soient à même de déchiffrer une partition instrumentale ou vocale simple.
- 3) L'aspect culturel de l'éducation musicale ne peut pas être sous-estimé dans cette section

A - DEGRE D'ORIENTATION

Pour les raisons énoncées précédemment, le cours d'éducation musicale comprendra deux facettes assez différentes.

- 1) La première partie du cours sera consacrée au répertoire vocal: on y abordera l'étude d'un répertoire où foisonneront des chants folkloriques, des chants de route et de veillée, des canons et des chants de protée artistique. L'exécution sera soignée. On veillera au respect de prosodie, des accents, des respirations, de la prononciation, des nuances, du legato et du staccato (1).
- 2) La deuxième partie du cours aura comme but une connaissance plus intrinsèque de la musique. Tous les élèves apprendront la flûte à bec, de manière à pouvoir rapidement jouer ou

accompagner des mélodies simples (2). Il n'y a aucun inconvénient à ce que l'un ou l'autre élève utilise une guitare ou un instrument à percussion de type scolaire.

Ici aussi, le professeur amènera ses élèves à une approche active et intuitive des éléments de la musique (portée, clés, notes, valeurs, mesures, intervalles, gamme majeure, ...). L'expression «approche active et intuitive» signifie que le point de départ sera toujours un fait sonore emprunté à un chant connu ou à un thème d'une oeuvre notoire, fait dont les éléments seront analysés, expliqués et réutilisés en guise d'exercices.

En voici quelques exemples:

- ◆ Le rythme double croche/croche sur le Pont d'Avignon;
- ◆ Le rythme triolet/croche du 3e mouvement de la 5e de Beethoven;
- ◆ L'arpège de l'accord parfait: le début des 1er et 4e mouvements de la Petite musique de nuit de Mozart;
- ◆ Les silences: la plupart des mouvements introductifs chez Beethoven;
- ◆ Les altérations: le menuet de la Symphonie Jupiter (Mozart), le Prélude à l'après-midi d'un faune (Debussy);
- ◆ Les modes majeurs et mineurs: Dans les steppes de l'Asie centrale (Borodine), la Moldau (Smetana);
- ◆ La pulsation: le scherzo de la sixième, de la septième et de la neuvième symphonie (Beethoven), L'apprenti sorcier (Dukas), La chevauchée des Walkyries (Wagner). (1)

Dans les exercices d'application, on fera découvrir et éventuellement créer des exemples analogues à ceux qui ont été traités en classe. Le professeur en utilisera d'autres pour des exercices de reconnaissance rythmique et mélodique.

Il n'est pratiquement plus possible, dans ces conditions, qu'un maître conçoive son enseignement sans se renouveler. Les apports des diverses méthodes bien connues sont déterminants; on ne manquera pas d'en tirer un large parti. Voir également le «Fichier d'éducation musicale» publié par l'Organisation des Etudes (1983) dans le cadre des «Documents pédagogiques».

(1) Le travail vocal et instrumental, ainsi que les auditions d'oeuvres destinées à l'apprentissage technique de la musique, sont autant d'occasions d'affiner la sensibilité esthétique des élèves et de développer leur culture artistique.

(2) En fin du second degré, les élèves devraient être à même de jouer les sons naturels du DO 3 au RE 4, plus le fa dièse et le si bémol.

B - DEGRE DE DETERMINATION

Qui dit vie dit mouvement. Qui dit mouvement ordonné dit nécessairement rythme.

Le rythme étant l'un des fondements de la musique, celle-ci va trouver dans l'éducation corporelle, une place tout à la fois naturelle et originale. Naturelle par son essence même, originale par son orientation.

Les connaissances de base se situeront au niveau des valeurs des sons et des silences et de leurs multiples utilisations. Dès l'abord, les mesures 2/4, 3/4, C et 6/8, c'est-à-dire les plus courantes, seront étudiées. ON montrera la succession des temps forts et des temps faibles ainsi que les accidents rythmiques (syncope, contretemps, accentuation passagère d'un temps faible).

Le contenu des temps fera alors apparaître la différence entre mesure simples et composées. Ce contenu portera, au début, sur la division régulière du temps (double croche, triolet...) et sera progressivement diversifié, de manière à en arriver à des divisions variées.

A l'occasion de la recherche des rythmes qui accompagneront certains mouvements, il sera fait appel à la créativité, tant chez les élèves que chez le professeur. Ce dernier devra aussi être initié aux activités d'expression corporelle, pour lesquelles des recyclages sont organisés régulièrement.

ENONCE DES MATIERES

1) Le rythme

- Le rythme chez l'homme, dans la nature, dans la société,
- Valeurs simples des sons et des silences,
- Procédés de prolongation (point d'accroissement, liaison point d'orgue, point d'arrêt),
- Indications dynamiques, notion de tempo, indications d'interprétation,
- Mesures simples et composées, mesures asymétriques, polyrythmie,
- Temps forts et faibles, syncopes et contretemps, accents.

2) Les rythmes

Il s'agit des rythmes propres aux danses de diverses époques: menuet, gavotte, gigue, polonaise, valse, tango, et de bien d'autres...

3) Les cellules rythmiques

A la base de l'architecture de chansons folkloriques et de grandes oeuvres, comme expliqué en préambule.

4) Analyse rythmique, thématique et métrique

Certaines oeuvres se prêtent fort bien à ce genre de travail: tous les menuets, la plupart des valse, le quintette «La Truite» (Schubert), le mouvement lent de la «Symphonie Italienne» (Mendelssohn), le quatuor avec variations en sol (Haydn), les variations de Mozart (sur une chanson enfantine française), celles de Brahms sur le cantique de St-Antoine (intercalé par Haydn dans le divertimento en si bémol pour cinq instruments à vent), la plupart des danses de Bartok, Grieg, Alberniz; Dvorak, Smetana, Rameau, Bach, Gretry, de même que dans des oeuvres inspirées du folklore: rhapsodies de Liszt, de Enesco, de Kodaly, de Milhaud.

5) Mouvements avec musique

Cette partie du cours visera à trouver des extraits d'oeuvres musicales dont le rythme et l'expression peuvent s'adapter à des mouvements issus du cours d'éducation physique: marche, course, sauts, sautillés (ceci au début), pour en arriver ultérieurement aux mouvements explosifs, continus ou liés. Citons à titre d'exemples:

- Mouvements carrés et rapides: finale de la 2e symphonie de Schumann et de la 10e de Schubert;
- Les danses de Petrouchka, l'Oiseau de feu, le Sacre;
- Mouvements accélérés: rondella aragonese de Granados, Nouvelles du Jour de Hindemith;
- Deux temps avec accents répétés sur le temps faible: le scherzo de la quatrième symphonie de Brahms;
- Rythmes lents et réguliers avec ligne mélodique en forme de grand lied: deuxième mouvement de la Pastorale, de la Symphonie du Nouveau Monde, des Pins de Rome, de l'Appassionata, de

la Pathétique, des Escales de J. Ibert et le troisième mouvement de la Suite Algérienne de Saint-Saëns;

- Rythmes de parodie: symphonie l'Horloge, de Haydn, évocation du métronome dans la huitième de Beethoven;
- Mouvement lent s'enchaînant avec un mouvement rapide: ouverture de Rosamonde, de Schubert - deuxième partie de Shéhérazade, de Rimsky-Korsakov;
- Musique d'allure noble dans les rythmes variés: ouverture de la Grande Pâque russe;
- Mouvement rapide devenant lent: une Nuit sur le Mont chauve;
- Thème lent joué ensuite rapidement: début de la symphonie de César Franck;
- Rythme de pulsation: chevauchée des Walkyries, l'Apprenti Sorcier, le scherzo de la neuvième de Beethoven;
- Rythmes sud-américains: symphonie d'Amérique latine (Gould).

Les points 4 et 5 ci-dessus permettront aussi l'étude de l'aspect esthétique des oeuvres écoutées, puisqu'il sera question des thèmes, d'instrumentation et d'interprétation.

Nous n'avons donné cette nomenclature qu'à titre exemplatif. Il va de soi que le professeur d'éducation musicale et le professeur d'éducation physique - et pourquoi pas leurs collègues d'éducation plastique - devront faire preuve d'imagination. Ils établiront en commun leur plan de travail, compte tenu de l'équipement de leur école, des possibilités physiques et intellectuelles des élèves et de leurs motivations particulières.

Il reste entendu que le professeur évitera toujours la forme expositive. Son enseignement sera vivant et s'inspirera, au départ, d'un fait sonore (chanson connue, thème de valeur) qui parle aux élèves. Par ailleurs, les élèves seront actifs: ils réaliseront des découpages d'oeuvres d'architecture simple; ils pourront fort bien travailler par équipes et certains travaux les amèneront à solliciter des conseils de leurs professeurs d'éducation physique et/ou d'arts plastiques.

6) Répertoire vocal et flûte à bec

La constitution d'un répertoire vocal et instrumental sera poursuivie selon les indications données pour le second degré, en A1 et 2 du présent programme.

En fin du troisième degré, les élèves devraient être à même de jouer sur la flûte à bec, les sons naturels du Do 3 au La 4, plus les fa, do, sol dièses et si et mi bémols.

BIBLIOGRAPHIE

Mille chants (J. E. Berthier - Editions PIF)
Programme des «Techniques d'expression» (ODE)
Fichier d'éducation musicale (ODE 910/31)
Initiation à la musique par les textes des maîtres (H. Langet - Editions Payot)
Schulwerk (Orff - Adaptation française par Wuytack)
Cantilèges (Dehan-Grindel - Editions Magnard)